

Programme de travail 2023





**UNE EXPERTISE UNIQUE AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DES TERRITOIRES**



L'AGORAH partenaire des territoires, une gouvernance multipartite

L'AGORAH, agence d'urbanisme à La Réunion, anime la réflexion stratégique et prospective dans le domaine de l'aménagement pour le compte de son Conseil d'Administration (Etat, Conseil Régional, les 5 EPCI, l'ARMOS) et de ses partenaires (AFD, ADEME, ARS, CDC, Communes, etc.).

Ce programme de travail 2023 reflète la dimension partenariale de l'AGORAH. Il est le fruit d'un cycle de réunions techniques avec les membres de l'agence. Il distingue les missions d'intérêt collectif, financées par les administrateurs de l'agence et des conventions dédiées, des missions spécifiques.

Conformément à la note ministérielle du 30 avril 2015 cadrant le fonctionnement des agences d'urbanisme, la part des missions spécifiques ne dépasse pas **30% du budget de l'agence.**

70 %
missions
d'intérêt général

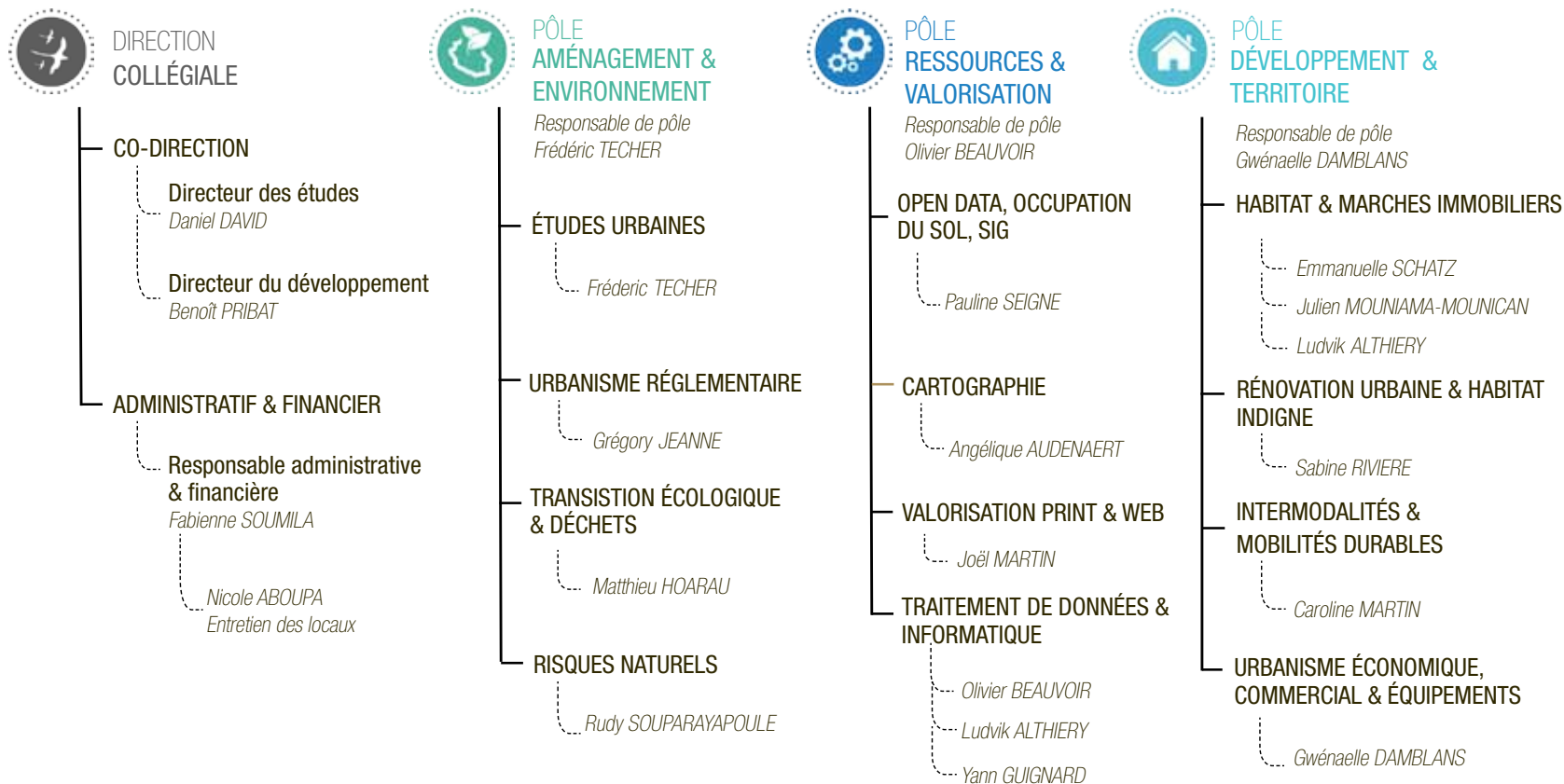
30 %
missions
spécifiques

CONSEIL RÉGIONAL (financeur principal)

ÉTAT (2e financeur)

EPCI (financement à hauteur de 50 000€ par EPCI)

ARMOS (financement à hauteur de 20 000€)



Une équipe d'experts ancrée dans les territoires

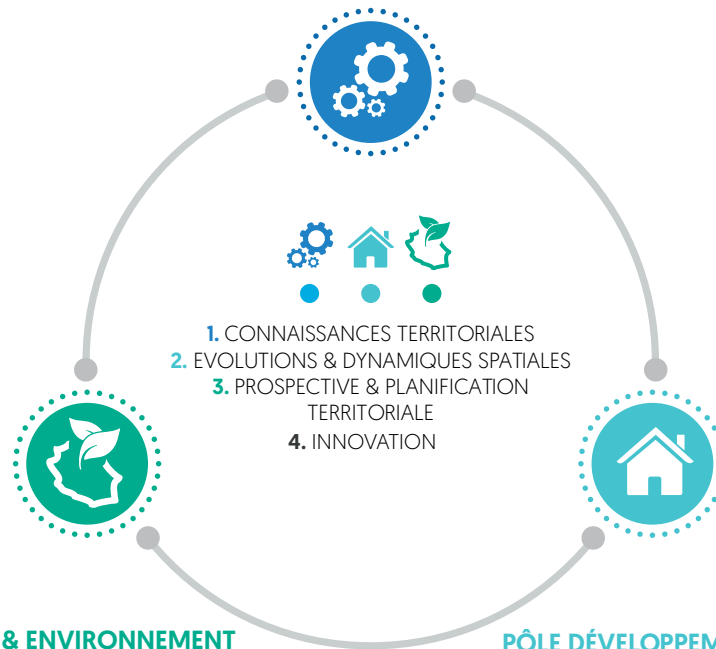
Réunissant géographes, aménageurs, statisticiens, analystes, spécialistes (déchets, mobilité,...), l'AGORAH c'est une équipe multidisciplinaire de 18 personnes riches d'expertises variées et complémentaires.

En majorité issus de formations locales, les collaborateurs allient excellence et formation des plus jeunes.

C'est une philosophie fondatrice de l'agence qui se retrouve également dans une co-direction unique à l'échelle de La Réunion.

PÔLE RESSOURCES & VALORISATION

OPEN DATA, OCCUPATION DU SOL, SIG
CARTOGRAPHIE
VALORISATION PRINT & WEB
TRAITEMENT DE DONNÉES & INFORMATIQUE



PÔLE AMÉNAGEMENT & ENVIRONNEMENT

TRANSITION ECOLOGIQUE & DÉCHETS
RISQUES NATURELS
URBANISME RÉGLEMENTAIRE
ETUDES URBAINES

PÔLE DÉVELOPPEMENT & TERRITOIRE

HABITAT & MARCHES IMMOBILIERS
MOBILITÉS & INTERMODALITÉS
URBANISME ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL & EQUIPEMENTS



Pour chaque mission de l'agence, le logo du pôle indique la participation de celui-ci dans la réalisation de la mission

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRE



Le pôle Développement et Territoire s'articule autour des notions qui définissent les modes de vie de la population sur le territoire réunionnais : Comment habiter, travailler et se déplacer ? Ces trois fonctions du quotidien ont une influence les unes par rapport aux autres, elles interagissent ensemble : on habite en fonction d'où l'on travaille (ou inversement), on utilise les modes de transport en fonction des contraintes liées à son lieu d'habitation et de sa zone d'emploi, ainsi que de ses habitudes de vie (loisirs, achats, école, ...).



L'AGORAH met à disposition ses qualités d'observation et d'expertise pour apporter des éléments de réponse aux collectivités, professionnels et au grand public sur des problématiques telles que : trouver un logement désirable, adapté à son budget ; accompagner les projets d'aménagement dès leur conception en partageant les bonnes pratiques ; connaître les pôles générateurs d'emplois, les filières en forte dynamique, les zones d'activités économiques et commerciales existantes ou en projet, les besoins des entreprises ; encourager et suivre le développement de modes alternatifs à la voiture, les mobilités durables et l'intermodalité.

PÔLE AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



Le pôle Aménagement et Environnement de l'AGORAH organise ses activités afin de répondre à l'enjeu d'un aménagement du territoire qui intègre les problématiques environnementales, tant au niveau des thématiques abordées qu'au niveau des documents réglementaires dont le territoire est doté à chacune de ses échelles.



La transition écologique, la gestion des déchets, ou encore la prise en compte des risques naturels dans l'aménagement font ainsi partie des thématiques portées par ce pôle.

La dimension réglementaire se retrouve quant à elle via des activités centrées sur l'appui aux collectivités dans l'élaboration et l'analyse de leurs projets (SAR, SCOT, PLU). L'ensemble étant renforcé par le portage d'une dimension études urbaines transversale aux différentes thématiques.

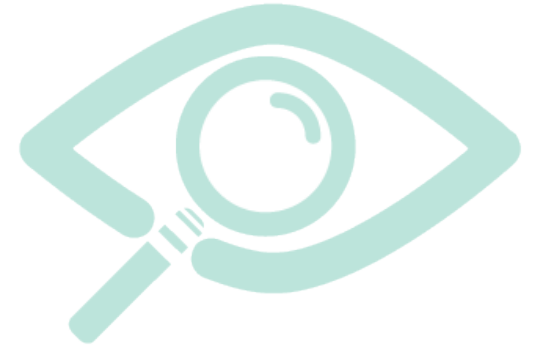


PÔLE RESSOURCES ET VALORISATION



Le pôle Ressources et Valorisation de l'AGORAH s'est structuré pour être le pôle transversal au service des observatoires et expertises de l'agence. Cela a nécessité la réorganisation en mode projet de l'activité de l'AGORAH via un système de serveur dédié et partagé. Dans un second temps, l'agence s'est dotée d'un système de gestion de bases de données géographiques qui lui permet de sécuriser et de faciliter l'accès aux bases de données. Enfin, l'équipe a acquis des compétences dans l'utilisation des systèmes d'information géographique et l'infographie lui permettant d'exploiter et de valoriser de manière plus efficace les données de l'agence et de ses partenaires.

Parallèlement, le pôle Ressources et Valorisation a développé une dimension partenariale forte autour de l'Open Data via le projet PEIGEO.



Missions socles & **observatoires**

Les observatoires représentent le socle de l'agence et la mémoire vivante du territoire. Véritables outils d'aide à la décision pour les politiques publiques, ils répondent à tous les enjeux complexes d'aménagement et à une territorialisation des résultats. Les informations alimentent également les bases de données de l'agence et son système d'information géographique. Leur actualisation participe à la construction du futur projet de territoire en proposant des données fiables, pertinentes et spécifiques à chaque thématique de l'aménagement du territoire à La Réunion afin d'alimenter la réflexion et de susciter des réformes sur la base des données collectées. Il s'agit, dans ce cadre, de fournir des données qui diagnostiquent l'aménagement du territoire au niveau local et à terme, mesurent les performances des politiques publiques.



Observatoire DU FONCIER ÉCONOMIQUE

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Adaptation du recensement au contexte «Loi climat et résilience»,
- Animation du réseau d'acteurs.

Le développement économique, créateur d'emplois et de richesse, est un enjeu essentiel pour La Réunion qui doit améliorer sa compétitivité dans un système économique désormais mondialisé.

Créé par l'AGORAH en 2003, l'Observatoire du Foncier Economique (OFE) n'a cessé de s'étoffer afin de répondre au mieux aux attentes des acteurs de l'aménagement et du développement économique de La Réunion et de s'adapter, ces dernières années, à un contexte règlementaire, décisionnel et stratégique en matière de développement et d'aménagement économiques (montée en compétence de la collectivité régionale et des EPCI sur ce registre, remaniements répétitifs de l'urbanisme commercial...) particulièrement fluctuant et complexe.

Experte : Gwénaëlle DAMBLANS - damblans@agorah.com

Responsable du pôle Développement et Territoires, chargée d'études sénior en urbanisme économique et commercial



Observatoire DE L'HABITAT INDIGNE

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Animation d'un comité technique sur la capacité et les difficultés des opérateurs à répondre aux besoins importants en améliorations de l'habitat,
- Présentation de l'outil métier pour les équipes PILHI et formation des techniciens,
- Rapport d'étude et plaquette sur les chiffres clés de l'ORHI,
- Organisation d'une matinale (sujet à définir).

L'Observatoire Réunionnais de l'Habitat Indigne (ORHI) créé en 2015 a aujourd'hui un peu plus de 4 ans d'existence. Il répond aux enjeux forts de connaissance des situations d'indignité de l'habitat et de suivi des actions d'amélioration et de résorption. Il s'appuie sur les Plans Intercommunaux de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) qui se déploient sur l'île, permettant de capitaliser des données de repérage actualisées, mais aussi d'accompagner les équipes opérationnelles à constituer des données de suivi dans le cadre de leurs interventions sur le terrain.

Experte : Sabine RIVIERE - riviere@agorah.com

Chargée d'études confirmée sur les questions d'habitat social, de rénovation urbaine et de logement indigne



Observatoire DES MOBILITÉS DURABLES & DE L'INTERMODALITÉ

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Poursuite de l'investigation des data Waze et publication d'un livret synthétique sur les investigations 2022,
- Publication du bilan annuel 2021-2022 et d'une plaquette de synthèse des principaux indicateurs,
- Poursuite de la mise en œuvre de l'observatoire (collecte / analyse des données, diverses animations).

Au cœur de tous les grands projets de territoire, les mobilités alimentent de plus en plus les réflexions sur l'aménagement depuis plusieurs années.

2021 a été l'année de relance de l'Observatoire des mobilités durables et de l'intermodalité, à travers la redéfinition d'une grille élargie d'indicateurs partagée avec l'ensemble des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), ainsi que de la collecte de données. La feuille de route 2023 de l'observatoire a en outre été déterminée.

Experte : Caroline MARTIN - caroline.martin@agorah.com
Chargée d'études Intermodalités & Mobilités Durables



Observatoire DES LOYERS PRIVÉS À LA RÉUNION

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Redéfinition du périmètre d'observation (2022/2023),
- Recherche et exploitations de nouvelles sources de données (2022/2023),
- Demande d'agrément du Ministère du Logement.

L'Observatoire des Loyers privés de La Réunion, piloté par l'ADIL et l'AGORAH, fait partie du réseau national des observatoires locaux des loyers privés créé par le Ministère en charge du Logement. Ce réseau a pour but d'améliorer la connaissance du parc locatif privé. Une connaissance utile aux ménages réunionnais, mais aussi aux acteurs publics pour la conception et le déploiement des politiques publiques tant au niveau local que national.

Expert : Julien MOUNIAMA-MOUNICAN
mouniamamounican@agorah.com
Chargé d'études Politiques de l'Habitat



Observatoire DES ÉQUIPEMENTS

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Enrichissement de la donnée base des équipements (capacité des équipements),
- Ateliers d'échanges avec les intercommunalités,
- 1/2 journée thématique équipements : exemple -> «Équipements & ZAN : répondre aux besoins de la population de 2050 en toute sobriété ?

En 2001, l'AGORAH lance sa première base des équipements publics de La Réunion. Il s'agit alors de localiser et cartographier les équipements puis de les classer dans les différents thèmes et sous-thèmes. La localisation des équipements a pu se faire grâce à un travail en étroite collaboration avec les Mairies et leurs services compétents en la matière. D'autres structures ont parfois été sollicitées afin de compléter les informations manquantes (ARS, Conseil Départemental, Région Réunion, etc.). Une première mise à jour complète de cette base a eu lieu en 2005 et la dernière mise à jour de la base de données a été effectuée en 2016. Une mise à jour a été effectuée en 2021.

Expert : Grégory JEANNE - jeanne@agorah.com
Chargé d'études Urbanisme réglementaire



Observatoire RÉUNIONNAIS DES DÉCHETS

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Mise à jour des données de collecte et traitement des DMA en 2022,
- Enquête ITOM,
- Début de l'observation de l'économie circulaire,
- Poursuite des actions partenariales pour le suivi des DAE.

Les évolutions réglementaires au niveau européen et national, on induit une réorganisation des compétences en matière de planification des déchets en 2016, avec notamment la réalisation du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets par le Conseil Régional. Depuis 2017, l'Observatoire Réunionnais des Déchets (ORD) ; porté et animé par l'AGORAH a été mandaté par le Conseil Régional et l'ADEME via une convention de partenariat, afin d'alimenter et d'assurer le suivi de ce nouveau plan.

Expert : Matthieu HOARAU - hoarau@agorah.com
Chargé d'études en Déchets & Développement Durable



Groupe ÉTALEMENT URBAIN

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Suivi annuel de la tache urbaine,
- Poursuite du développement de la donnée évaluant l'artificialisation,
- Présentation de la donnée MOS Réunion finalisée.

Les travaux du « Groupe Étalement Urbain » menés avec l'ensemble des partenaires de l'agence depuis 2003 ont permis de mesurer l'état de l'urbanisation à La Réunion autour d'une définition partagée de l'espace urbain et son évolution depuis 1997. Le nouveau contexte réglementaire issu de la loi Climat et Résilience impose de questionner les méthodes de suivi de la consommation foncière.

Expert : Olivier BEAUVOIR - beauvoir@agorah.com
Responsable du pôle Ressources & Valorisation, Chargé d'études SIG et Informatique

Experte : Pauline SEIGNE - seigne@agorah.com
Chargée d'études SIG, MOS et Cartographie



Observatoire DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES & FONCIÈRES

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Exploitation de nouvelles sources de données,
- Redéfinition de la méthodologie d'analyse,
- Production semestrielle d'une note sur la conjoncture immobilière.

Les travaux de l'Observatoire des Transactions Immobilières et Foncières (OTIF) visent à apporter aux collectivités locales, élus, techniciens, et professionnels ainsi qu'au grand public :

- la connaissance des marchés immobiliers et de leur évolution ;
- une aide à la décision en matière de gestion des ressources foncières et de l'habitat.

Depuis 2016, l'observatoire est alimenté par la base de données fiscales « Demande de Valeurs Foncières » (DVF) produite par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

Expert : Ludvik Althiéry - althiery@agorah.com
Chargé d'études Pôle Développement et Territoire / Géomatique



Observatoire DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Veille réglementaire en continu PLU, SCoT, SAR,
- Mise à jour et diffusion en open data de la base permanente des PLU,
- Notes techniques sur les projets de documents de planifications.

En tant qu' «outils essentiels au service de l'égalité des territoires, car ils génèrent une solidarité territoriale à travers la planification partagée», les documents d'urbanisme ont fait l'objet ces dernières années d'une évolution réglementaire et législative (lois Grenelle, ALUR, NOTRe, Egalité et Citoyenneté, Egalité réelle en outre-mer, ordonnance du 5 janvier 2012, ELAN ...), afin qu'ils s'adaptent mieux aux diversités locales et aux multiples enjeux territoriaux (urbains, paysagers, environnementaux...), pour « répondre au plus près aux aspirations des habitants et favoriser la qualité de leur cadre de vie, grâce à une assise réglementaire confortée ».

Expert : Grégory JEANNE - jeanne@agorah.com
Chargé d'études Urbanisme réglementaire



PEIGEO & OPEN DATA

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

- Co-organisation des Rencontres Géomatiques de La Réunion (RGR),
- Maintenance et alimentation de la plateforme,
- Organisation de session de formation (niveau débutant & avancée / à l'AGORAH et en externe),
- Poursuite du développement partenarial.

Le projet PEIGEO s'inscrit dans le cadre de la transition numérique et notamment de la loi pour une République Numérique qui impose aux autorités publiques de publier sur Internet leurs données d'intérêt général et de les partager dans un format réutilisable. Ces dispositions désormais applicable à l'ensemble des données publiques ont pour objectif de faciliter la réalisation d'études, en favorisant la prise de décisions dans un cadre démocratique, avec un bon niveau d'information de tous les acteurs et du grand public

Experte : Pauline SEIGNE - seigne@agorah.com
Chargée d'études SIG, MOS et Cartographie



PORTRAITS DE QUARTIERS

ACTIONS PRÉVUES EN 2023

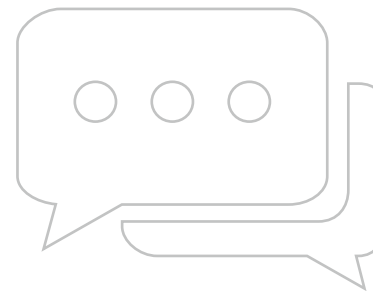
- Mise à jour en continu,
- Création et déploiement de nouveaux tableaux de bords thématiques.

Initiée en 2014 sur demande des intercommunalités, en charge notamment des politiques locales de l'habitat, la mission « Portraits de quartiers » est une des concrétisations emblématiques de l'agence pour une meilleure connaissance de notre territoire.

Il s'agit d'informations actualisées sur plusieurs thématiques clés, notamment la démographie et l'habitat, et pose les bases de l'évaluation de nos territoires à différentes échelles d'analyses (régionale, intercommunale, communale et au quartier PLH). Présentée initialement sous forme de rapports volumineux, le rendu a depuis évolué vers des tableaux de bords numériques directement consultables sur tous supports (ordinateur, tablette, smartphone) permettant ainsi un accès facilité à l'information. Cet état des lieux exhaustif s'adresse en premier lieu à nos partenaires travaillant au quotidien sur ces questions, mais permet également d'informer les élus et le grand public sur la situation précise de leurs territoires.

Expert : Julien MOUNIAMA-MOUNICAN - mouniamamounican@agorah.com
Chargé d'études Politiques de l'Habitat





Autres missions d'intérêt collectif & missions spécifiques

L'agence développe des réflexions couvrant ses différents champs métiers : l'urbanisme (de projet, de planification, ou d'usages), l'immobilier et l'habitat, l'environnement, les déchets, les mobilités, etc. Ainsi, 70% de l'activité de l'agence participe au développement d'un projet de territoire partagé et constitue les missions d'intérêt collectif. Les résultats de ces missions d'intérêt collectif sont partagés au sein de chaque observatoire de l'AGORAH, sur le site internet de l'AGORAH et en Open Data sur la plateforme partenariale PEIGEO.

Aussi, conformément à son statut d'agence d'urbanisme et en accord avec les textes en vigueur (cf. note ministérielle du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme) des études spécifiques peuvent être demandées par un des administrateurs ou par un des membres de l'agence. Il s'agit d'études qui répondent à des besoins particuliers d'un partenaire sur les champs de compétence de l'agence et pour lesquelles l'agence apporte une plus-value objective. Dans ce cas, le sujet traité fait l'objet d'une convention dédiée avec un financement à part.

Réglementairement, la part des missions spécifiques ne peut dépasser 30% du budget de l'agence.

Le sigle suivant désigne les missions d'intérêt collectif



PROSPECTIVE & PLANIFICATION

TCO - Observatoire SCoT

Actions prévues en 2023

- Dernière mise à jour des indicateurs.

Accompagner le TCO dans le cadre exclusif de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest de La Réunion approuvé par le conseil communautaire du 21 décembre 2016.

TCO - Appui au ZAN

Actions prévues en 2023

- Appui méthodologique à la définition de la stratégie ZAN.

Etudes nécessaires et préalables à l'intégration de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans les documents stratégiques du TCO, à savoir le Projet de Territoire, le SCOT, le PCAET et le PLH.

RÉGION - Appui à la révision du SAR Animation & Expertise

Actions prévues en 2023

- A définir.

L'assemblée plénière de la Région Réunion a voté la mise en révision du document le 22/11/2021. Ce processus partenarial sur tous les sujets de l'aménagement nécessitera l'appui de l'AGORAH qui a réalisé l'évaluation du document.

DEAL - Petites villes de demain

Actions prévues en 2023

- Accompagnement des communes de Salazie, Bras-Panon, Entre-Deux et Étang-Salé.

L'AGORAH propose de mettre son expertise au service des communes éligibles au programme « petites villes de demain ». Cette expertise pourrait naturellement prendre des formes diverses en fonction des besoins exprimés par chacune des communes concernées, et pourrait être globalement centrée sur les deux dimensions que sont le diagnostic et la prospective.

DEAL - Finalisation du guide de densification (communes)

Actions prévues en 2023

- Finalisation du guide.

La raréfaction du foncier oblige à disposer d'un état des lieux des espaces non urbanisés et potentiellement constructibles. Une méthodologie a été proposée à partir de 2017 par l'AGORAH. Aujourd'hui il s'agit d'aller plus loin dans ces travaux en affinant les critères d'identification de ces espaces jusqu'à permettre de reconstruire la ville sur la ville.

BRGM - Evaluation des risques côtiers et stratégie préventives

Actions prévues en 2023

- Démarrage de la mission.



Sur son champs de compétence relatif à l'aménagement et via ses bases de données associés, l'AGORAH propose d'accompagner le BRGM pour évaluer le coût des impacts des risques côtiers sur le littoral de La Réunion et d'élaborer des recommandations quant aux adaptations les plus pertinentes à mettre en œuvre pour réduire ces impacts, y compris en terme de stratégie d'aménagement.

  Europe - Projet Européen SYNERGIES risques Naturels

Actions prévues en 2023

- Valorisation des actions du projet sur le site risquesnaturels.re.

SYNERGIES vise spécifiquement à développer et tester des dispositifs qui améliorent la préparation des citoyens, des communautés, du système éducatif, de l'administration publique, des entreprises et des acteurs du risque face aux situations d'urgence liées à une catastrophe ou une crise.



  DEAL - PLOM 2024 - 2027 - Appui à l'animation d'ateliers

Actions prévues en 2023

- À définir.



Le plan Logement Outre-mer 2019-2022, lancé par les ministères en charge du logement, des Outre-mer, et de la politique de la ville, a permis de soutenir la construction neuve et de favoriser la réhabilitation des logements afin de répondre aux besoins de la population. Il sera prolongé d'un an et une phase de réflexion collective aura lieu en 2023 pour la définition du PLOM 2024-2027.

  RÉGION - Appui au groupe de travail Gouvernance Aménagement

Actions prévues en 2023

- À définir.



Dans le cadre de la mise en place d'une « Gouvernance Aménagement » à La Réunion, qui permettrait d'agir concrètement sur l'aménagement opérationnels en arbitrants sur les opérations bloquées, sur les dispositifs financiers de type FRAFU et sur la stratégie foncière de manière concertée, l'AGORAH pourrait alimenter le groupe de travail centré sur les questions d'aménagement.

HABITAT INDIGNE & RENOVATION URBAINE



  DEAL - EPCI - Outil PILHI mutualisé



Actions prévues en 2023

- Mise en oeuvre de l'application.

Pour faciliter le travail des équipes PILHI des intercommunalités et permettre la remontée d'informations détaillées sur l'habitat indigne, l'AGORAH met en oeuvre, anime et administre une application mutualisée à destination des 5 EPCI.

  ARS - CPOM Etude marchands de sommeil 2023



Actions prévues en 2023

- Finalisation des la synthèse régionale.

Il s'agit à partir de la base de données de l'habitat indigne issue de Plan Intercommunal de l'Habitat Indigne de la CASUD et des données allocataires de la CAF de pouvoir identifier les situations de logements indignes loués à des familles en difficultés sociales.

  TCO & CIVIS - Étude sur les logements vacants

Actions prévues en 2023

- Réalisation des études TCO & CIVIS.

Proposer au TCO et à la CIVIS une quantification et une qualification de leurs parcs de logements vacants ainsi qu'un état des lieux des solutions existantes pour la remise sur le marché des logements vacants.

HABITAT & MARCHÉS IMMOBILIERS

   DEAL - Observatoire Habitat / Foncier

Actions prévues en 2023

- Lancement de l'observatoire et premiers résultats (1^{er} trimestre 2023),
- Pérennisation de l'observatoire.

Le Plan Logement Outre-Mer (PLOM) 2019 - 2022 est à l'origine du projet d'Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF). Cet observatoire sera l'opportunité d'une approche territorialisée et transversale sur les différents champs d'observation de l'habitat et du foncier.

   CDC & Action Logement - Étude logement intermédiaire

Actions prévues en 2023

- Réalisation de l'étude.

Suite à une sollicitation de l'ARMOS et de la Banque des Territoires en Conseil d'Administration de l'AGORAH, les services de l'Etat (DEAL) souhaitent que soit réalisée une étude sur le logement intermédiaire à La Réunion mieux connaître les populations éligibles, pour mieux positionner ce produit, et le mettre en regard avec le besoin de logements sociaux et très sociaux qui reste l'enjeu majeur du territoire de La Réunion. L'AGORAH portera la réalisation de cette étude d'intérêt général en collaboration avec l'INSEE.

  CINOR - Monographies de quartiers PLH

Actions prévues en 2023

- Production des tableaux de bords.

Actualiser les données relatives à l'habitat et au foncier des quartiers de la CINOR dans le cadre du suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CINOR.

   TCO & CIVIS - Observatoire PLH

Actions prévues en 2023

- Actualisation et production de nouveaux indicateurs TCO,
- Mise en oeuvre de l'observatoire PLH CIVIS.

Accompagner le TCO et la CIVIS dans le cadre de la mise en œuvre de leurs Programmes Locaux de l'Habitat, dont les projets ont été arrêtés les 15 avril 2019 et 01 Octobre 2019. Cet accompagnement se traduit par la mise en place d'un observatoire pour le suivi de l'application territoriale des orientations définies par ces deux documents réglementaires.

ÉVOLUTION & DYNAMIQUES SPATIALES

  DEAL - Suivi et animation du MOS

Actions prévues en 2023

- Co-organisation des CORU 2 (ateliers indicateurs) et CORU 3 (donnée finalisée et conclusion ateliers indicateurs),
- Contrôle de la recette des 100 %.

L'Etat, la Région Réunion et le Conseil Départemental ont souhaité mettre en œuvre de façon partenariale un Mode d'Occupation des Sols (MOS), outil de mesure, spatialisé, permettant de calculer de multiples indicateurs et s'appuyant sur diverses sources de données permettant la quantification et la localisation de la consommation des espaces. L'AGORAH accompagnera les partenaires locaux (EPCI, communes, opérateurs fonciers...) en termes : de compréhension de l'outil, de test, d'appropriation et d'exploitation.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE


  Saint Leu - accompagnement PLU

Actions prévues en 2023

- Appui à la réalisation du diagnostic.

La commune souhaite bénéficier de l'expertise de l'AGORAH dans le cadre d'un accompagnement qui s'étalerait de la phase amont de la procédure de révision de son PLU (rédaction du cahier des charges pour la sélection du prestataire), jusqu'à la finalisation du diagnostic.

VALORISATION

 REGION - Appui cartographique

Actions prévues en 2023

- Réalisation de cartographies.

Accompagnement de la Direction des Transports de la Région Réunion pour la valorisation des projets de mobilité sur supports cartographiques.



COOPÉRATION RÉGIONALE

   AFD - Accompagnement lancement IPAM

Actions prévues en 2023

- Réalisation d'ateliers thématiques pour la mise en oeuvre de l'observatoire territorial.

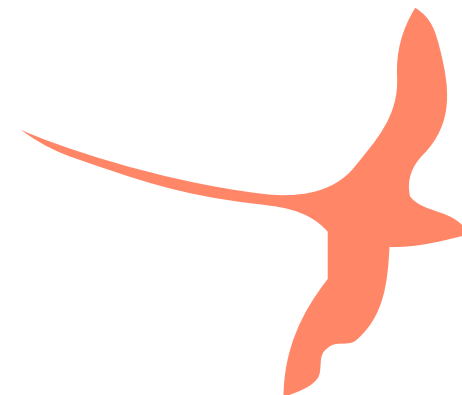
Accompagner l'IPAM de façon à ce qu'elle soit opérationnelle et fonctionnelle et qu'elle soit rapidement en mesure de remplir ses deux missions principales: être un centre de ressources partagées et être un acteur majeur du grand Tana en termes de conseil et d'expertise en développement urbain.







OBSERVER & ANIMER LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI
PENSER ENSEMBLE LA RÉUNION DE DEMAIN



 www.agorah.com

 AgorahReunion

 AgorahReunion

agorah
agence d'urbanisme à La Réunion

Direction de publication : AGORAH

Conception graphique : AGORAH

140, rue Juliette Dodu - CS 91092
97404 Saint-Denis CEDEX

0262 213 500

www.agorah.com

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photographies)
sont réservés sous toutes formes.

© 2022

